

Les membres se sont prononcés : la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu annonce ses nouvelles priorités d'investissement

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 12 janvier 2023 - La Caisse Desjardins du Haut-Richelieu a procédé en 2022 à la consultation de ses membres et de ses partenaires, afin d'identifier ses priorités d'investissement pour les prochaines années. Suivant la voix de ceux-ci, la Caisse annonce les quatre enjeux qui seront priorisés dans ses décisions de soutien financier en matière de dons, commandites et de l'utilisation de son Fonds d'aide au développement du milieu :

- Éducation et persévérance scolaire
- Santé physique et mentale
- Logement social et habitation
- Protection de l'environnement

« Cet important exercice démocratique fait partie intégrante du plan d'engagement et de proximité dont s'est doté le conseil d'administration en 2021. Cette démarche vise, entre autres, à s'assurer de soutenir des projets qui répondent aux besoins de nos membres et de la communauté, avec l'établissement d'orientations clairement définies et transparentes. Les membres ont le pouvoir d'influencer les décisions de la Caisse et cette consultation démontre encore une fois toute la force de notre structure coopérative. », mentionne Manon Bertrand, présidente du conseil d'administration de la Caisse du Haut-Richelieu.

Appel de projets

En 2022, plus de 650 000 \$ ont été investis pour améliorer le bien-être de la collectivité et le développement du milieu. Afin de poursuivre sa mission, la Caisse du Haut-Richelieu invite tous les regroupements, organismes, associations, coopératives et OBNL de son territoire à soumettre leur proposition de partenariat à l'adresse suivante :

www.desjardins.com/engagement-communaute.

Les projets soumis sont analysés quatre fois par année par le comité coopération, composé d'administrateurs de la Caisse.

À propos du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)

En redistribuant une partie des excédents de la Caisse, le FADM permet aux membres de contribuer au développement durable des communautés. Cela se fait en complémentarité avec d'autres leviers financiers disponibles dans le milieu provenant notamment des organisations de développement local, territorial ou sectoriel. Les investissements du FADM ont un effet levier déterminant pour de nombreux projets. Il vise à soutenir des projets structurants qui répondent à des besoins communs.

À propos de la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu

Avec un actif global de 3 G\$, la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu contribue au développement économique et social de ses quelque 61 263 membres et de la collectivité où elle est présente. Elle offre toute la gamme de produits et services du Mouvement Desjardins, dont elle fait partie intégrante. Premier groupe financier coopératif du Canada, le Mouvement Desjardins est reconnu parmi les institutions financières les plus solides au monde et comme une entreprise citoyenne d'exception.

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Marie-Claude Bond, Conseillère en communication

Caisse Desjardins du Haut-Richelieu

marie-claude.bond@desjardins.com

Cellulaire : 514 966-4184